

Cette formation sur le risque routier permettra, aux entreprises, de respecter leurs obligations en matière de prévention de la sécurité des salariés. Cette formation, qui s'adresse aux professionnels, vise à prévenir le risque routier en se focalisant sur les risques propres à l'utilisation d'un véhicule et les dangers de la route, aussi, cette formation sécurité routière en entreprise d'adresse aux commerciaux, techniciens, chauffeurs, livreurs et à toutes personnes qui utilisent un véhicule dans le cadre de son activité professionnelle.

### Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et analyser le comportement des conducteurs ;
- Prendre en compte la sécurité sur le plan routier ;
- Sensibiliser aux dangers et aux différents aspects de la sécurité routière (alcool, vitesse, signalisation, etc.) ;
- Diminuer l'exposition aux risques routiers.

### Programme :

- ❖ Formation sécurité routière en entreprise : S'adapter au comportement de l'Homme
  - Qu'est ce que la tâche de conduite ?
  - Le temps de réaction et comment l'optimiser
  - Analyser la conduite de nuit et le principe de perception visuelle
  - Comprendre son rapport à la vitesse
- ❖ Sécurité routière en entreprise : Description des risques et moyens de prévention sur la route
  - A quoi correspond le risque routier ?
    - Focus sur la notion de vigilance : sommeil, fatigue, téléphone, etc.
    - Découvrir les substances psycho actives et leurs effets sur l'organisme : alcool, drogues, médicaments, etc.
  - Visualiser les moyens de prévention en sécurité routière
    - Retour sur les organes de sécurité actifs et passifs
    - Les nouvelles aides à la conduite
- ❖ Sécurité routière en entreprise : Synthèse sur le code de la route
  - Pourquoi existe-il ? Quel usage devons-nous en faire ?
  - Rappel de l'organisation du permis à points, des infractions et du fonctionnement global.

*Dans le cadre de l'animation d'une formation à la prévention routière, nous vous proposons la mise à disposition d'un simulateur de conduite.*

### Public & prérequis :

- ✓ Utilisateur de véhicule à titre professionnel
- ✓ Tout salarié utilisant son véhicule pour se rendre à son travail
- ✓ Être titulaire du permis B

### Moyens & méthodes pédagogiques :

- Un ou plusieurs formateurs titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Simulateur avec module « risque routier »
- Alternance d'acquisitions théoriques
- Echanges de groupe

### Durée :

1 jour (7 heures)

### Dates & lieux :

Date à convenir

Lieu : soit dans les locaux de l'entreprise, soit au centre de formation (capacité maximum 10 personnes)